



Pessac, le 13 septembre 2011

N/Réf : FscqP-2011-22

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 5 juillet 2011 au Moulin de Noës à 20h30

**Participants :** Françoise Lafon (Sardine), Martine Bourgelas (France et environnants), Ghislaine Aguilar (CCLAPS et Fédération)

MM. Dominique Lestynek (Bourg et Fédération), Jean-Paul Messé (Brivazac-Candau), Daniel Marie-Anne (3M-Bourgailh et Fédération), Serge Poplimont et L. Bugna (3M-Bourgailh), Serge Degueil (Magonty), Raymond Delcroix (Les Échoppes-Le Vallon), Jean-Baptiste Casenave (CCLAPS et Fédération), Jacques Da Rold (Chiquet-Fontaudin et Fédération), Jean-Claude Juzan (Le Monteil), Michel Kwiatkowski (Le Monteil et Fédération), Jean-Claude Limousin (Cap de Bos), P. Dupont (La Paillère-Compostelle), Jean-Pierre Berthomieux (Toctoucau), Yves Schmidt (Magonty et Fédération)

**Excusés :** Mme Marie-Claude Charrier (Magonty et Fédération), MM. Michel Ménétrier (La Paillère-Compostelle), Jean-Claude Larrezet (Bourg et Fédération), Michel Magne (Noës),

**Rédacteurs :** Yves Schmidt et Dominique Lestynek

### Ordre du jour

- approbation du compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 03/05/2011
- la concertation et la place des quartiers : la fabrique métropolitaine, la charte des antennes de téléphonie mobile, la maison des associations, la fête de la Rosière (la fin d'une tradition ?) ;
- le dispositif d'aide aux quartiers ;
- le dispositif *Musique dans les quartiers*, premier bilan ;
- suites du débat sur l'eau à la CUB: mode de gestion de l'assainissement et des eaux pluviales ;
- plateforme aéroportuaire : travaux sur la piste principale ;
- la révision du PLU, le SCOT et le projet métropolitain,
- le patrimoine: la Journée du Patrimoine de Pays (Croix de mission, naufragé de la Frégate La Méduse....), la Villa Clément V, préparation des journées européennes du patrimoine ;
- la recherche sur les noms de rue ;
- questions diverses.

### 1. Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 03/05/2011

Le compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 03/05/2011 est approuvé à l'unanimité.

### 2. La concertation et la place des quartiers

**Dominique Lestynek** (Fédération) rappelle que, lors de la réunion du 13 mai 2011, il a été question de fabrique métropolitaine : le projet métropolitain est soumis à la concertation. L'objectif de la réunion était de convaincre l'auditoire que la mise en place de la métropole à l'horizon 2030 était souhaitable, mais, compte tenu de l'incompétence de l'animateur issu de l'appel d'offres de la CUB, cette réunion a été un fiasco. Le débat a été perturbé par un groupuscule - choisi par l'animateur et plus ou moins manipulé par des éléments extérieurs -

qui a monopolisé le temps de parole pour n'évoquer que des problèmes personnels et non spécifiques. Une enquête a été diffusée aux quartiers par Internet pour recueillir leur avis sur la fabrique métropolitaine.

**Daniel Marie-Anne** (3M-Bourgailh et Fédération) a pu poser une question concernant les nuisances liées à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac.

**Jean-Baptiste Casenave** (CCLAPS et Fédération) reconnaît que le principe de la fabrique métropolitaine est intéressant dans la mesure où elle permet à tout le monde de se manifester.

### **Charte de téléphonie mobile.**

**Françoise Lafon** (Sardine) et **Raymond Delcroix** (Les Échoppes-Le Vallon) regrettent que la charte n'ait pas été respectée lors de la mise en place de l'antenne de téléphonie mobile provisoire des Échoppes.

**Dominique Lestynek** rappelle qu'il tient à ce que les modifications, telles qu'elles sont prévues dans la charte, soient respectées. Un courrier adressé à la Ville en fera part.

### **Maison des associations.**

Pour **Jean-Claude Juzan** (Le Monteil), ce qui a été dit lors de la réunion du 3 mai 2011 (voir le compte-rendu) est toujours d'actualité. Le monde associatif est actuellement plus qu'éclaté à Pessac en raison de dissensions entre les membres du conseil d'administration. Le projet de création du CLVA a été abandonné ainsi que la mise en place d'une charte qui devait régir les relations entre le mouvement associatif et la ville de Pessac. Aujourd'hui nous assistons à ce que l'on peut appeler la « gestion de fait » avec d'un côté une subvention qui représente 64% des recettes et de l'autre une direction de la Maison des associations qui est le fait des élus politiques, voire des services de la ville. Par exemple, à la Maison des associations, suite à la fin du CUI d'une des deux secrétaires, le contrat a été transformé en CDD pour 6 mois alors que pour respecter la loi, elle aurait dû être embauchée en CDI, si bien que dans 6 mois, elle se retrouvera en difficulté et certainement en recherche d'emploi.

**Jacques Da Rold** (Chiquet-Fontaudin) dénonce le manque de clarté dans les relations entre la Maison des associations et le service de la Vie associative de la Ville.

Pour **Dominique Lestynek**, il n'y a pas une vision unique de la part des élus ; aussi il faut rentrer dans une logique de coopération et de partenariat avec la Ville avec ceux qui respectent les principes fondamentaux ayant présidé à la création de la Maison à savoir le soutien et des services à des associations indépendantes mais responsabilisées dans leur rôle d'animation sociale. Il faut donc changer le mode de fonctionnement progressivement et trouver une nouvelle forme en modifiant les statuts à l'occasion des prochaines élections de la Maison des associations pour prévoir notamment, dans un premier temps, une représentation des associations par collègue thématique (culture, sport, quartiers ...). Le calendrier est d'aboutir complètement lors de la réalisation d'une nouvelle Maison des Associations réunissant physiquement l'ensemble des services aux associations placés en synergie mais tout en conservant leurs statuts spécifiques. Un scénario type « Pessac en scènes » ex Office Socio - Culturel est totalement refusé, d'autant qu'actuellement le Service Vie associative vient, sans concertation, de réduire pratiquement de moitié son accès au public ! L'objectif de service public est perdu de vue. Il convient enfin de rappeler que les structures publiques ou privées doivent être au SERVICE de leur PUBLIC et non l'inverse.

### **Rosière**

**Françoise Lafon** fait part des problèmes qui sont apparus lors du couronnement de la Rosière.

**Dominique Lestynek** regrette que cette tradition soit en danger du fait de la difficulté de trouver des candidates. Individus ou associations faisant des propositions de candidatures doivent le faire systématiquement en liaison avec le quartier concerné pour aboutir à une présentation commune. L'ancrage territorial est important et doit être préservé.

**Jean-Baptiste Casenave** préfère parler, non pas de tradition, mais d'identité qui marque la vie pessacaise.

### **3. Dispositif d'aide aux quartiers**

**Dominique Lestynek** demande aux quartiers de faire leur demande suivant la procédure habituelle. La somme de 3000 € allouée par la ville pour l'ensemble des quartiers est inchangée.

### **4. Musique dans les quartiers**

Les quartiers ont adressé au bureau leurs demandes.

### **5. Suites du débat sur l'eau à la CUB**

Il est proposé au Conseil de CUB par le bureau présidé par Vincent Feltesse :

- D'allonger la concession en matière d'assainissement jusqu'en 2018 ;
- De réduire celle de l'eau à 2018 ;
- Ainsi de faire coïncider les échéances considérant que les problématiques de l'eau et de l'assainissement sont indissociables afin alors de déterminer un mode de gestion unique ;
- De renforcer les services correspondants de la CUB pour élever son niveau de compétence et de contrôle.

Ces propositions sont conformes, au calendrier près, à notre expression en CCSPL CUB et lors du débat public.

### **6. Plateforme aéroportuaire : travaux sur la piste principale**

La plaquette d'information relative aux travaux sur la piste principale de l'aéroport qui se dérouleront durant les mois de juillet et d'août a été diffusée aux quartiers via Internet.

### **7. Révision du PLU, SCOT et projet métropolitain**

**Jacques Da Rold** rappelle que la ville a organisé du 8 au 27 juin 2011 quatre ateliers dans le cadre du projet de territoire sur les thématiques Habitat, Déplacement, Économie-emploi et Nature. Il serait intéressant de pouvoir disposer d'un compte-rendu général de ces rencontres.

**Jean-Pierre Berthomieux** (Toctoucau) fait part de l'inquiétude d'un certain nombre d'habitants de son quartier qui craignent d'être pénalisés avec la mise en place du projet PEANP (Protection des Espaces Agricoles Naturels Périurbains).

**Dominique Lestynek** propose que la Fédération prépare des propositions avec les quartiers intéressés (Toctoucau et Magonty) pour éviter que les propriétaires soient lésés dans cette opération.

**Jean-Claude Juzan** regrette que ces réunions n'aient pas été organisées par secteur : le résultat est qu'il en est sorti peu d'éléments qui concernent les quartiers sinon des généralités alors que cette réflexion par secteur aurait pu amener des propositions plus concrètes sur chacun des thèmes.

## **8. Patrimoine**

**Dominique Lestynek** fait un compte-rendu de la Journée du patrimoine de pays qui a permis aux visiteurs de découvrir le Moulin de Noës. La commission Patrimoine et Histoire avait organisé à cette occasion un circuit de découverte des Croix de mission.

**Raymond Delcroix** fait part de la remarque formulée par Jacques Clémens qui préfère qu'on parle de bornes féodales et non de croix de mission.

**Dominique Lestynek** signale que la Fédération a adressé à la Ville un courrier pour justifier l'utilisation de la Villa Clément V dans le cadre de la préservation du patrimoine numérisé de Pessac. Des copies ont été adressées à la CUB, au Conseil général et au Conseil régional.

## **Projet Viographie**

La commission Patrimoine et histoire prépare un projet de publication sur les noms de rues. Actuellement, ce projet est bien avancé pour les quartiers de Magonty, du Monteil, de Casino et de Noës. Un premier projet sera diffusé à l'automne.

## **9. Questions diverses**

La Ville a exposé son projet d'élaboration d'un document qui proposera des circuits pédestres. Ce document signalera tous les circuits qui permettront de relier en un quart d'heure (environ 1 km) certains points particuliers de la ville à des sites intéressants. Des propositions expérimentales s'articuleront autour des points centraux du centre-bourg, de Pessac-Alouette, Cap de Bos et Magonty. (Cf. note Pessac en Marche de Jacques Da Rold)

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'achève à 23h00.